

COMITÉS DE SUIVI

DE QUESTERRE

Compte rendu de la rencontre
du comité de suivi n° 5
Nicolet-Yamaska



QUESTERRE

27 septembre 2021

Table des matières

Table des matières.....	1
Informations générales	2
1. Présentation des participants	3
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.....	3
3. Mot de bienvenue.....	3
4. Présentation des activités sur les puits couverts par le territoire.....	5
5. Présentation de Questerre sur l'économie circulaire.....	8
6. Varia, questions et suggestions.....	11
7. Fin de la rencontre.....	11

Informations générales

Date : 27 septembre	Durée : 15 h à 16 h 07 (67 minutes)
Endroit : Réunion virtuelle sur Zoom	
<p>Personnes présentes</p> <p>Membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • M^{me} Denise Gendron, mairesse – Sainte-Monique et membre du conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska • M. Sylvain Laplante, maire – La Visitation-de-Yamaska • M^{me} Suzie O'Bomsawin, directrice - Bureau du Ndaakinnaw - Grand Conseil de la Nation Waban-Aki <p>Questerre</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. David Boudeweel-Lefebvre (animateur) • M. Michael Binnion, président et chef de la direction • M. Ken Phillips, responsable de la surveillance <p>Association de l'énergie du Québec (AEQ)</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Éric Tétrault, président <p>Pilote groupe-conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • M^{me} Samanta Penalosa <p>Absents</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Sylvain Rheault, directeur régional - Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Centre-du-Québec • M. Réal Fréchette, propriétaire foncier • M^{me} Sonia Caron, administratrice - Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec 	
<p>Ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation des participants 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 3. Mot de bienvenue 4. Présentation des activités sur les puits couverts par le territoire 5. Présentation de Questerre sur l'économie circulaire 6. Varia, questions et suggestions 7. Fin de la rencontre 	

Compte rendu de la rencontre - Sommaire des discussions

1. Présentation des participants

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du comité à cette rencontre de mise à jour annuelle du comité, M. Boudeweel- Lefebvre amorce un tour de table en soulignant la présence de M. Michael Binnion, président et chef de la direction de Questerre, qui fera une présentation, de M. Éric Tétrault, président de l'Association de l'énergie du Québec (AEQ), qui traitera de projets d'économie circulaire et de la direction que l'industrie entend prendre au Québec, de M^{me} Samanta Penaloza, de Pilote groupe-conseil, et de M. Ken Philips qui s'occupe directement de l'entretien et de la supervision du terrain qui concerne le comité.

Les autres participants à la rencontre se présentent tour à tour, soit M^{me} Denise Gendron, mairesse de Sainte-Monique et membre du conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska, M^{me} Suzie O'Bomsawin, directrice du Bureau du Ndakinna du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki et M. Sylvain Laplante, maire de La Visitation-de-Yamaska.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Boudeweel-Lefebvre rappelle les points de l'ordre du jour apparaissant à l'écran. M. Sylvain Laplante en propose l'adoption, secondé par M^{me} Denise Gendron. L'ordre du jour est adopté.

M. Boudeweel-Lefebvre cède la parole à M. Michael Binnion, président de Questerre.

3. Mot de bienvenue

Après avoir salué et souhaité la bienvenue aux membres du comité, M. Binnion rappelle que la compagnie travaille au Québec depuis longtemps et qu'elle entreprend, depuis quelques années, un virage afin de devenir une véritable entreprise de technologies propres et générer des innovations qui vont faire du Québec un leader en technologies écoresponsables.

Questerre met l'accent sur l'utilisation de technologies destinées à améliorer la production et de la consommation de gaz naturel sur le plan environnemental. Elle débute présentement un projet pilote sur le captage de carbone et l'évaluation des meilleurs réservoirs.

M. Binnion est d'avis que les dirigeants de Questerre sont les meilleurs experts mondiaux sur la géologie du Québec et pour mener un projet pilote sur la technologie de captage du carbone, de gaz propres et de l'hydrogène.

Sa présentation vise à fournir une mise à jour aux membres présents sur ce que la compagnie fait au Québec et sur ses projets. Elle portera sur ce qui a été fait cette année dans le secteur, de l'économie circulaire et son application dans les projets québécois de l'entreprise.

En 2021, le défi est d'utiliser la capacité de l'entreprise dans le meilleur intérêt de l'avenir, de l'économie et des citoyens du Québec. Elle a fait beaucoup de travail, localement et avec des Premières Nations, pour obtenir l'acceptabilité sociale. Cette approche a porté des fruits et elle fonctionne. Elle consiste à prendre le temps qu'il faut et à mieux faire les choses, et cela améliore les perspectives. Le choix de Questerre de devenir une entreprise de technologie propre (*clean tech*) permet de joindre davantage de partenaires et de susciter de l'intérêt.

M. Binnion fait référence aux rumeurs concernant le pétrole et le gaz naturel au Québec. Il réitère que l'approche de la compagnie est bonne pour le Québec et il est d'opinion que ce serait une erreur de tourner le dos aux technologies d'avenir qui seront utilisées ailleurs bientôt. La compagnie a une chance de faire sa marque, ici, au Québec. Ses projets ne sont donc pas finis, ils ne font que commencer.

Même Elon Musk, président-directeur général de Tesla Motors, investit dans les technologies du type que Questerre possède. Le rapport final (NDR : *Trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizon 2030 et 2050 [Mise à jour 2021]*) que la firme Dunsky a remis en juin 2021 au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques propose le captage et le stockage de gaz carbonique.

Questerre possède un million d'acres pour le faire sur ses propres terrains. C'est une occasion unique en ce sens que le Québec a la ressource pour produire de l'hydrogène propre ainsi que pour recycler les molécules de gaz carbonique. Ce n'est pas de la science-fiction; c'est maintenant et pour notre avenir, selon M. Binnion.

C'est ce concept d'énergie circulaire que la compagnie veut mettre de l'avant, car il représente les nouvelles orientations de Questerre pour le Québec. La compagnie veut réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les plans de la production et de la consommation. Le net zéro est possible et le Québec doit se positionner pour en tirer profit.

Questerre veut travailler de concert avec les gens. Elle les a écoutés et comprend qu'ils ont des inquiétudes quant aux impacts possibles sur l'eau et aux émissions de GES, et elle entend y porter attention. Elle a fait des progrès énormes en ce qui concerne les nouvelles technologies et un moyen de production complètement différent.

Il est maintenant temps de tester la finalité de la compagnie quant au concept « zéro émission », « zéro fluides toxiques » et l'économie circulaire, et ce, dans le cadre d'un projet pilote.

M. Binnion mentionne aux membres qu'il leur incombe de regarder la compagnie, de l'évaluer, et il les assure qu'elle a une approche totalement nouvelle. Il leur exprime son intention de continuer à travailler avec eux dans un bon esprit et en toute transparence.

Tout en formulant le vœu que Questerre et les membres soient ensemble des leaders pour le Québec, il signale que la compagnie redémarre ses activités et qu'elle sollicite des permis pour ses technologies propres au Québec. Elle ira là où les gens voudront bien de son projet.

Ce sera l'objet de la présentation, déclare M. Binnion qui remercie les membres pour le temps qu'ils consacrent bénévolement au comité, tout en leur transmettant ses meilleures salutations avant de les remercier de et de redonner la parole à l'animateur.

4. Présentation des activités sur les puits couverts par le territoire

M. Boudeweel-Lefebvre remercie M. Binnion et précise que l'économie circulaire et les nouvelles orientations de l'entreprise seront abordées plus en détail et qu'il sera possible de discuter à ce moment-là comment cela s'inscrit dans la situation des Basses Terres du Saint-Laurent.

Après un bref rappel sur l'entreprise et sur le territoire couvert par le comité, la présentation assistée par ordinateur abordera l'entretien et la surveillance, les mesures de sécurité, l'historique des travaux réalisés sur la licence 2008PG971 ainsi que les activités du comité.

Présentation de l'entreprise

L'important est de retenir le virage de l'entreprise vers l'utilisation de nouvelles technologies propres, l'innovation dans la production et la consommation d'énergies responsables, tout en visant que le Québec puisse prendre ce virage-là et que la compagnie puisse y contribuer.

- Entreprise de technologie et d'innovation énergétiques qui cherche à développer des projets carboneutres.
- Elle détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.
- Mission → Soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement naturel grâce aux nouvelles technologies propres et à l'innovation pour produire et utiliser l'énergie de manière responsable.
- Vision → L'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'économie, l'environnement et la société, et Questerre est engagée à faire preuve de transparence et à respecter l'opinion de la communauté.

Territoire couvert par le comité

- Comité Nicolet-Yamaska → Licences d'exploration 2005PG794 (231,82 km²), 2008PG970 (125,87 km²) et 2008PG971 (153,51 km²).
- Superficie totale → 511,2 km².
- Questerre est l'opérateur désigné sur ces licences (c.-à-d. la seule compagnie pouvant initier des travaux).
- L'ancien propriétaire (Repsol) a foré un puits sur la licence 2008PG971.

Entretien et surveillance

- Surveillance hebdomadaire du puits sans qu'aucun problème n'ait été signalé.
- Au printemps, contrôle hebdomadaire des mauvaises herbes sur le terrain où se retrouve le puits; aucun produit chimique n'est utilisé.
- Questerre travaille au renouvellement des autorisations de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) relatives au puits.

- Novembre 2021 → Communication des résultats du rapport annuel d'inspection.

Mesures de sécurité

- Inspections hebdomadaires du site et du puits par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour du puits et blocs de béton.
- Vannes de la tête de puits enchaînées et cadénassées.

Historique des travaux réalisés sur le puits A261

- 2008 → Aménagement d'un site de forage sur le territoire (superficie initiale d'un hectare ; matelas de chêne déposés sur le sol de l'aire de travail).
- 2008 → Forage du puits A261.
- 2009 → Complétion et évaluation.
→ Remise en état de 99,5 % de la superficie initiale du site.
- 2020 → Suspension et fermeture temporaire jusqu'à nouvel ordre.

Activités du comité.

- Comité mis en place par Questerre en 2019.
- Production de comptes rendus des réunions et de rapports annuels en 2019 et 2020.
- Ensemble de la documentation en lien avec les activités du comité disponible pour consultation dans la section publique du site web dédié <https://comite-suivi-questerre.ca/>.
- Publication de tous les autres documents d'intérêt public (annonces, avis de travaux, etc.) sur le site web dédié.
- Documents officiels sur les licences disponibles dans la section privée du site web réservé aux membres du comité.

➤ **QUESTIONS**

- ✓ *La contamination de l'eau potable de la nappe phréatique demeure un sujet de grande inquiétude pour bien des gens. Que leur répondez-vous? [M. Sylvain Laplante]*
M. Binnion souligne qu'en ce qui concerne le projet de gaz propre, la compagnie va utiliser des fluides non toxiques et biodégradables. De plus, le coffrage et la cimentation vont isoler complètement la nappe phréatique, car la technique est très sécuritaire.
- ✓ *Comment va-t-on savoir que les fluides sont non toxiques alors qu'on n'a pas leur composition? [M^{me} Denise Gendron]*
M. Binnion précise que Questerre est la première compagnie au Canada à rendre publics les produits chimiques qu'elle utilise et elle entend poursuivre cette pratique. La composition de tous les fluides utilisés en 2008 et 2009 est sur le site web de l'entreprise.
- ✓ *Est-ce que cela veut dire que vous avez encore l'intention de faire de la fracturation au Québec avec la loi actuelle en vigueur? [M^{me} Denise Gendron]*

Non, pas encore. Questerre a soumis seulement une demande pour procéder à un test d'injectivité de CO₂ dans un réservoir. La compagnie n'a pas de planification pour un puits de gaz naturel.

- ✓ *En quoi consiste vos produits, vos fluides non toxiques, à quoi cela ressemble-t-il à part de l'eau, parce qu'on sait qu'il faut fendre la pierre, la faire exposer pour aller chercher le gaz naturel? Quels produits vont remplacer les anciens fluides? [M. Sylvain Laplante]*
M. Binnion mentionne que la seule nécessité est d'utiliser un fluide incompressible afin à créer une pression hydraulique de la même manière que celle pour un bulldozer ou un véhicule du même type. De plus, la technologie s'est améliorée et permet d'être beaucoup plus précis et d'utiliser moins de pression, c'est-à-dire moins de camions et moins de pompes pour effectuer les mêmes travaux. Pour cette année, ceux que la compagnie prévoit réaliser sont des tests d'injectivité dans le coin de Saint-François-du-Lac.
Des améliorations technologiques en ce qui concerne les fluides permettent d'arriver aux mêmes résultats, voire à des résultats supérieurs en utilisant des concentrations moindres de certaines substances et même de remplacer certaines d'entre elles par des substances liquides parfaitement biodégradables. En plus d'améliorer le procédé, cela a permis de répondre à certaines interrogations sur ces questions-là.
- ✓ *De toute façon, ces fluides-là vont devoir être présentés au ministère de l'Environnement, c'est une obligation, non? [M. Sylvain Laplante]*
M. Binnion mentionne que Questerre l'a fait en 2008 et en 2009. La composition des fluides a été soumise au ministère de l'Environnement et au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. La politique de l'entreprise ne se limite pas à la présenter aux seules autorités publiques, mais à la faire connaître au grand public.
Il y a aussi une double protection dans la mesure où le système est en circuit fermé afin de rendre toute contamination impossible, et où les liquides sont non toxiques, au cas où un accident survenait malgré toutes les précautions prises.
- ✓ *Au mois de décembre dernier, M. Binnion a évoqué l'utilisation d'une technologie parfaitement propre en utilisant de l'eau sous pression, l'énergie du Québec qui ne coûte pas tellement cher. Mais le réchauffement climatique a pour conséquence de causer un manque d'eau dans nos municipalités, dans nos rivières. Les agriculteurs ont de la difficulté à arroser leurs champs en raison du manque de pluie. On refuse à certains de se raccorder à nos réseaux d'aqueduc. C'est une situation qui ne va pas s'améliorer avec le temps. Alors si jamais vous développez cette technologie-là à grande échelle, ce n'est pas sûr que vous ne serez pas en compétition avec l'agriculture. Le président sortant de l'UPA a déclaré, la semaine passée, que le principal problème qui attend les agriculteurs est l'irrigation de leurs terres, et nous, on est vraiment une région agricole; c'est notre richesse et notre fierté. [M^{me} Denise Gendron]*
M. Binnion déclare qu'en ce qui concerne la planification du gaz propre, Questerre va utiliser uniquement de l'eau non potable.
- ✓ *Ce n'est pas uniquement dans nos réseaux que l'eau vient à manquer. Cet été, nos rivières ont atteint des creux historiques qui ont eu des effets sur la réalisation de certains travaux voire? [M^{me} Denise Gendron]*

M. Binnion indique qu'en 2008, la compagnie utilisait de l'eau fraîche, mais que depuis, les technologies ont évolué et qu'il est maintenant possible d'utiliser 100 % d'eau recyclée.

Précision de M. Éric Tétrault → Il n'est plus nécessaire de toucher aux réseaux d'eau potable ni à l'eau des rivières, car la compagnie utilise des citernes portatives

- ✓ *Cet été, l'eau des bassins de décantation a été utilisée pour arroser l'asphalte durant des travaux de voirie. Après deux jours, les camions étaient complètement bloqués et il a fallu fournir de l'eau de l'aqueduc, sans quoi les travaux étaient retardés. [M^{me} Denise Gendron]*

M. Tétrault précise que la technologie prévoit l'utilisation d'eau recyclée et que si de l'eau totalement « neuve » était utilisée, les équipements briseraient.

- ✓ *Qu'est-ce qui arrive avec les fuites à la tête du puits et dans le sol? [M^{me} Denise Gendron]*

M. Binnion signale qu'il y a des enjeux les puits de la SOQUIP qui appartiennent au gouvernement et qui ne concernent pas Questerre. En ce qui concerne le puits à La Visitation, il est inspecté hebdomadairement et aucune fuite n'a été détectée.

Même si la réglementation ne l'y oblige pas, Questerre va envoyer un rapport d'inspection des puits à chacun des comités, dans le courant du mois de novembre 2021.

Précision de Samanta Penalosa → Les rapports de 2020 seront également transmis.

5. Présentation de Questerre sur l'économie circulaire

M. Tétrault rappelle qu'il n'est nullement question de production de gaz naturel et que Questerre n'entend pas demander de permis ni d'approbation pour procéder à des tests ou à des projets pilotes relatifs à la production de gaz propre.

Il explique le concept de l'économie circulaire en mentionnant qu'elle consiste en gros à recycler à l'infini, c'est-à-dire d'avoir une économie où ce qui est biologique chez nous et qui doit être émis dans l'atmosphère doit revenir dans une forme absolument pure de sorte qu'on ait émission zéro. Puis, ce qui est plus technique et technologique est recyclé chez nous jusqu'à plus soif afin d'éviter effectivement que ce soit rejeté dans l'atmosphère et, le cas échéant, que ça revienne à zéro.

Il appert que le Québec n'a pas un très bon dossier en la matière, car il n'en est qu'à 3 % de circularité, ce qui est peu et ne se compare pas très avantageusement à ce qui se fait ailleurs dans le monde. Il faut noter toutefois que le Québec possède un très grand territoire à couvrir et que cela le désavantage.

Questerre travaille en très étroite collaboration avec les deux groupes les plus fédérateurs autour de cette question au Québec. D'abord, le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) une grappe (*cluster*) installée à Montréal, à l'École de technologie supérieure (ETS) de l'Université du Québec, et qui travaille sur des laboratoires sectoriels (p. ex. plastique, acier). Puis Valorisation Carbone Québec, le projet de recherche et développement de solutions technologiques de Polytechnique Montréal pour la capture et la valorisation de dioxyde

de carbone (CO₂) qui a reçu un appui financier important du gouvernement du Québec. Cette initiative vise à voir tout ce qui se fait avec les émissions de carbone afin d'être en mesure de les recycler le plus possible, voire à l'infini.

Questerre a des contacts étroits et collabore avec ce groupe dans le but d'adapter le gaz naturel à l'économie circulaire.

Il s'agit de déterminer ce que nous sommes capables de faire et la façon dont nos réservoirs vont réagir lorsqu'on va prendre les émissions de CO₂ qui seront produites à un lieu de consommation (p. ex. chez ArcelorMittal ou Rio Tinto) pour les transporter et les stocker sous terre de façon permanente. En pratique, nous allons retirer le carbone et le stocker au complet de telle sorte que ces émissions-là deviennent des émissions nettes zéro. Nous ne revaloriserons pas nécessairement le carbone.

Il ne s'agit pas de zéro émission, car il y en a, mais d'émissions nettes zéro parce que ce qu'il y a de plus sera soustrait et mis en terre. Pour être clair, les demandes de permis que Questerre s'apprête à déposer auprès du gouvernement du Québec concernent uniquement des tests que la compagnie souhaite faire dans le cadre de projets-pilotes afin de voir comment les réservoirs réagissent et quels sont leurs contraintes et leurs défis spécifiques aux fins du stockage de CO₂. Il n'est donc pas question de produire du gaz zéro émission.

L'an dernier, les membres du comité ont été à même de constater que Questerre possède la technologie pour produire au Québec du gaz naturel sans émission. Cela demeure sur la table, mais constitue une question mise en attente (*back burner issue*). Présentement, la priorité est de mener un projet-pilote dans le but de tester la capacité d'enfouissement des réservoirs.

Si nous voulons atteindre – 45 % en 2030 et émission nette zéro en 2050, il y a un consensus quant à la nécessité d'investir massivement dans la technologie de capture du carbone pour y arriver. L'intérêt de Questerre est là actuellement, car, comme tout le monde, la compagnie veut une transition énergétique la plus rapide possible.

Au Québec, le rapport le plus explicite sur cette question est le rapport Dunsky qui est un peu le livre blanc du gouvernement du Québec quant aux choix énergétiques à faire. Le rapport conseille, d'ici à cinq ans, d'effectuer des investissements et de réaliser des projets pilotes de capture et de stockage du carbone. C'est dans cette dynamique que Questerre s'insère.

Les diapositives de la présentation assistée par ordinateur détaillent le sujet et résument en gros le schéma de Questerre quant au recyclage et au stockage du carbone. L'une de ces diapositives aborde une nouveauté qui n'est pas le sujet du jour, soit la production d'hydrogène à émission nulle qui s'avère intéressante à la lumière de la volonté gouvernementale de favoriser un hydrogène vert, le bleu étant celui produit à partir du gaz naturel.

Aujourd'hui, il s'agit de faire le suivi de la demande de permis d'autorisation que Questerre s'apprête à présenter au gouvernement du Québec afin de réaliser un projet pilote visant à démontrer la capacité des réservoirs, sur les titres qu'elle possède, dans le but de capter du carbone aux lieux de consommation et de le stocker de façon définitive.

➤ **QUESTIONS**

- ✓ *Sur la première diapositive, clean gaz production, c'est quoi? [M^{me} Denise Gendron]*
M. Tétrault signale qu'il s'agit de la production qui a été abordée l'an dernier et qui se fait sans l'eau des municipalités, avec des fluides biodégradables, 100 % d'électricité et sans qu'il soit nécessaire de fracturer, car les études géologiques ont aujourd'hui un degré de précision tel qu'il est possible de cibler précisément les endroits à microfissurer.
- ✓ *Quelle proportion de méthane allez-vous récupérer dans la riche mère et pendant combien de temps? [M^{me} Denise Gendron]*
M. Binnion indique 50 % pour la durée de vie du puits. L'idée qui fonde le processus de production de gaz propre, c'est zéro émission, zéro fluide toxique et zéro eau potable. Et aussi beaucoup moins de bruit, étant donné l'utilisation d'équipement électrique. On cherche actuellement un moyen pour utiliser moins de pression, compte tenu du fait qu'il n'est plus nécessaire de faire exploser la roche.
- ✓ *Vous allez prendre le méthane qui est dans les microfissures depuis des millions d'années puis du CO₂ par exemple à Sorel pour le rentrer dans les microfissures? [M^{me} Denise Gendron]*
M. Binnion explique qu'il s'agit de deux opérations différentes. Un autre gisement plus profond contenant de la roche de sable dans lequel le CO₂ sera injecté, à la lumière des résultats du test d'injectivité à Saint-François-du-Lac.
Précision de M. Éric Tétrault → Si jamais un permis était accordé un jour était accordé pour la production de gaz propre et que Questerre voulait le réaliser sur votre territoire, votre municipalité serait partie prenante au projet quotidiennement et n'aurait donc pas besoin de courir après les données; elle les aurait, car Questerre est très transparente. La municipalité pourrait même créer un comité de vigilance. Par contre, si la municipalité disait non, ce serait non et ce serait terminé.
- ✓ *En ce qui concerne la présentation d'aujourd'hui, je m'intéresse depuis longtemps à l'environnement et j'ai milité dans l'histoire du gaz de schiste, mais ce qui me choque, c'est de me faire dire qu'il s'agit de gaz propre. Le méthane est un gaz à effet de serre 25 fois pire que le CO₂. Ma position personnelle, qui n'est pas nécessairement celle de mon conseil, est d'en laisser le plus possible dans le sol et de développer d'autres technologies, d'autres sources d'énergie. [M^{me} Denise Gendron]*
M. Tétrault souligne que ce qui choque l'industrie, c'est de voir que des gens s'informent d'un côté, mais rarement de l'autre. Sur la question de l'utilisation du méthane, sur celle de l'utilisation du gaz, sur la nécessité d'en avoir et durant combien d'années, il y a un discours au Québec. Ce n'est pas le nôtre. C'est correct. On a toujours accepté que les gens déposent leurs arguments sur la place publique, un par un, et qu'ils en débattent. Il n'y a pas de problème. L'Association a été créée pour faire voir l'autre côté de la médaille, car il faut faire attention parfois. Il faut être capable de s'abreuver à deux sources et j'incite les gens à le faire. L'industrie arrive visière levée : elle dit aux gens ce qu'elle entend faire et qu'ils vont participer aux projets.
C'est la même chose pour ce qui est de l'argumentation générale. Si on regarde ce qui se passe dans le monde, on constate qu'il y a une crise de gaz naturel au Royaume-Uni et une pénurie en Allemagne qui est contrainte de signer avec la Russie un contrat d'approvisionnement en gaz qui est beaucoup moins propre que

ce que l'on ferait ici en Amérique. Il y a une crise d'électricité en Californie. Il y a une période de transition qui est nécessaire pour produire ce gaz-là afin de sortir du charbon de l'économie en Chine, en Inde. Ça, c'est urgent à faire et chez nous, on ne produit à peu près aucun gaz à effet de serre (GES) quand on se compare au reste du monde. Au Québec, c'est à peu près 0,6 % des émissions mondiales, et la Chine, c'est 28 %.

Quant au Canada, il est responsable de 2 % des émissions mondiales. L'Europe, c'est 10 % et l'Inde, c'est 15 %. Alors, il est où le problème? À chaque fois que l'on fait quelque chose, ça prend 20 minutes en Chine pour l'annuler.

Précision de M. Michael Binnion → En 2010 et 2011, on a écouté les gens. Ils veulent zéro émission, zéro bruit, zéro produit chimique toxique, zéro eau potable et chez Questerre, on s'est dit : pourquoi ne serait-il pas possible d'avoir zéro impact? Cette conception de production et de consommation de gaz propre sans émission, des entrepreneurs comme Elon Musk (NDR : président-directeur général de Tesla Motors) sont d'avis que ce concept va représenter un marché mondial de centaines de milliards de dollars par année. Et Questerre veut l'implanter au Québec.

Le prix du carbone ajoute aussi à l'intérêt de le recycler. Avec la taxation du carbone, bon nombre de producteurs vont avoir intérêt à ce que leurs émissions soient captées et stockées, sans quoi ils seront contraints de payer des prix faramineux.

6. Varia, questions et suggestions

- ✓ *Est-il possible que vous fassiez votre présentation sur la production de gaz naturel à zéro émission aux maires des MRC? [M. Sylvain Laplante]*

M. Tétrault répond affirmativement en précisant que cela pourrait se faire après les élections municipales de novembre prochain, alors que le gouvernement devrait avoir répondu à Questerre.

7. Fin de la rencontre

M. Boudeweel-Lefebvre remercie les membres et la rencontre prend fin.